

Le Mensuel

DE POMPIGNAC

MAGAZINE MUNICIPAL N° 41 - Juin 2018



Projet vidéo pour la commune p. 6-7



Retour sur la Fête du Village p. 12-13



Concerts de l'école de musique p. 16



DOSSIER SPÉCIAL

Révision du PLU : les résultats de l'enquête publique

p. 10-11

Publication : Mairie de Pompignac - Directeur de la publication : Denis Lopez - Conception et mise en page : Laura Coste - Equipe de rédaction : Aude Baffalio, Laura Coste, Françoise Immer, Céline Deligny, Florent Lodo, Myriana David, Bruno Ravail, David Roiné, Nicole Lafiteau-Boyer - Contributions : Laetitia Pons, Nathalie Szybiak, Josiane Guillaume, Julie Trijasson, Maryse Perroy, Marie-Agnès Déjean, Cathy Flamen, Sébastien Brebbia, Christine Paturel, Sandrine Lacombe, Liz Chéron, Lionel Darracq, Pascal Gaudin, Eric Défassiaux. Tirage : 1 800 ex.

Mairie de Pompignac - 23, avenue de la mairie 33370 Pompignac - 05 57 97 13 00 - mairie@pompignac.fr - www.pompignac.fr - fb : @commune de pompignac

COMMUNE DE
POMPIGNAC



“ Juin

*Les prés ont une odeur d'herbe verte et mouillée,
Un frais soleil pénètre en l'épaisseur des bois ;
Toute chose étincelle, et la jeune feuillée
Et les nids palpitants s'éveillent à la fois.*

*Les cours d'eau diligents aux pentes des collines
Ruissellent, clairs et gais, sur la mousse et le thym ;
Ils chantent au milieu des buissons d'aubépines
Avec le vent rieur et l'oiseau du matin.*

*Les gazons sont tout pleins de voix harmonieuses,
L'aube fait un tapis de perles aux sentiers,
Et l'abeille, quittant les prochaines yeuses,
Suspend son aile d'or aux pâles églantiers.*

*La Terre rit, confuse, à la vierge pareille
Qui d'un premier baiser frémit languissamment,
Et son œil est humide et sa joue est vermeille,
Et son âme a senti les lèvres de l'amant.*

*Ô rougeur, volupté de la terre ravie !
Frissonnements des bois, souffles mystérieux !
Parfumez bien le cœur qui va goûter la vie,
Trempez-le dans la paix et la fraîcheur des cieux !*

*Assez tôt, tout baignés de larmes printanières,
Par essais éperdus ses songes envolés
Iront brûler leur aile aux ardentes lumières
Des étés sans ombrage et des désirs troublés.*

*Alors inclinez-lui vos coupes de rosée,
Ô fleurs de son printemps, aube de ses beaux jours !
Et verse un flot de pourpre en son âme épuisée,
Soleil, divin soleil de ses jeunes amours !*

”

Leconte de Lisle,
Poèmes antiques, 1891

Édito

UNE ANNÉE BIEN REMPLIE

« Le travail, c'est mon élixir de jouvence. Je ne vieillis pas quand je travaille ». Henri Salvador ; *La joie de vivre*, 2011.

Voici la fin de l'année scolaire et un regard sur celle-ci et sur ce qui se prépare pour le mois de juin permet de mesurer le travail accompli, d'une densité, d'une diversité, d'une intensité et d'une efficacité qui mérite tous les remerciements.

On voit en effet en mai et en juin les manifestations conclusives, qui montrent à la population le travail de toute une année et qui permettent aussi de fêter convivialement cet accomplissement.

Après la fête du village, début mai, la soirée années 60 de l'Espace Citoyen, les Foulées Pompignacaises..., nous aurons donc ce mois-ci l'Open des Coteaux de la pala pompignacaise, la fête du tennis, le gala de la danse, la fête du jeu de la Ludothèque, le Challenge de l'Amitié du foot, le grand concert de l'Harmonie Municipale et de la chorale, la fête du Village des Plateaux, le 10ème anniversaire de l'AMAP, la kermesse des écoles, la soirée de clôture de l'Espace Citoyen, la soirée « Vivre à Pompignac », qui permettra une seconde projection du film tourné sur les activités de la commune. Ne manquons pas ces événements, qui sont l'image même du dynamisme de tous ceux qui s'engagent dans les sports, la culture, les activités les plus variées et qui enrichissent ainsi la vie de notre village.

Parallèlement, les travaux nécessaires au fonctionnement de la commune vont bon train. L'enquête publique pour permettre l'installation de la « Zone Libellule » s'est conclue par un avis favorable du commissaire enquêteur et le vote d'approbation interviendra au conseil municipal du 19 juin. Le lancement des travaux est prévu pour septembre prochain. Le centre commercial qui se construit au début de la voie nouvelle devrait être livré fin juin début juillet, pour que les commerçants puissent s'installer et ouvrir à la mi-août, avant la rentrée. Les travaux de voirie prévus pour cette année vont commencer en juin et s'étaler sur la seconde partie de l'année.

Ainsi le travail ne manque pas, alors que celui qui est accompli projette des résultats qui enchaînent les étapes d'un programme réalisé pas à pas. Un grand merci donc à toutes celles et à tous ceux qui ont eu part à ces actions, et les meilleurs encouragements pour continuer de plus belle !

Denis Lopez
Maire de Pompignac

Du 4/05 au 06/05 - Fête du Village

Animations foraines sur la Place de l'Entre-Deux-Mers



4/05 - Fête du Village

Ouverture du Mai Musical des Coteaux Bordelais à la salle des fêtes

6/05 - Fête du Village

Foulées Pompignacaises



Du 4/05 au 6/05 - Fête du Village

Exposition de Muriel Melin à la Maison des Solidarités

5/05 - Fête du Village

Soirée Années 60 à la salle des fêtes



8/05 - Commémoration

avec les Anciens Combattants et les enfants de l'école élémentaire de Pompignac



16/05 - Visite guidée organisée par l'Espace Citoyen

à Castelmoron et l'Abbaye de Saint Ferme



Moustiques tigres

COMMENT SE PROTÉGER

Le moustique tigre est présent dans plusieurs départements de la région Nouvelle-Aquitaine. Il fait l'objet d'une surveillance renforcée car il peut, dans certaines conditions très particulières, être vecteur des virus du chikungunya, de la dengue, et de zika. Actuellement, il n'y a pas d'épidémie de ces maladies en France métropolitaine mais, pour lutter contre ce risque, quelques gestes simples sont à adopter.

Des gestes simples pour éviter sa prolifération et se protéger

Coupez l'eau aux moustiques !

Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs. Au contact de l'eau, ils donnent des larves. C'est là qu'il faut agir. Éliminez les endroits où l'eau peut stagner : coupelles des pots de fleurs, pneus usagés, encombrants. Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées,... Pensez aussi à entretenir les sépultures dans les cimetières, lieux propices au développement des moustiques.

Couvrez les réservoirs d'eau : bidons d'eau, citernes, bassins, avec un voile ou un simple tissu, ainsi que les piscines hors d'usage.

Mieux reconnaître le moustique tigre

Le moustique tigre est reconnaissable à ses rayures noires et blanches sur tout le corps ainsi que sur les pattes. Sa taille est généralement inférieure à celle du moustique commun, environ 5mm. Ses ailes sont complètement noires et sans tache. Son allure est pataude et il est facile à écraser en vol. Il apprécie généralement de voler autour des chevilles. Il est source de nuisance et pique le jour, sa piqûre est douloureuse.



Comment se protéger efficacement ?

- Appliquez sur la peau des produits anti-moustiques surtout en journée
- Portez des vêtements couvrants et amples
- Veillez à bien protéger les pieds et chevilles
- Équipez les portes et fenêtres de moustiquaires
- Les moustiques n'aiment pas les endroits frais, la climatisation est un bon moyen de protection individuelle
- Utilisez des répulsifs comme les diffuseurs électriques

Signalez sa présence

Si vous pensez avoir vu un moustique tigre, vous pouvez signaler sa présence sur le portail www.signalement-moustique.fr ou sur l'application mobile iMoustique© développée par l'EID Atlantique (disponible sur l'AppStore et sur Google play).

Réglementation

FEUX DE DÉCHETS VERTS INTERDITS

Depuis 2016, sur décision du préfet, le brûlage à l'air libre des déchets verts produits par les particuliers, les professionnels et les collectivités locales est interdit toute l'année sur l'ensemble du territoire des départements de la Gironde.

Cette interdiction répond à trois besoins : sociétal, environnemental et de sécurité. En effet le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie. Plus spécifiquement, le brûlage à l'air libre est source d'émission importante de substances polluantes.

D'autres moyens sont à votre disposition pour vous débarrasser de vos déchets verts : déchetterie, compostage, broyage.

Infos utiles

Déchetterie intercommunale - Zone d'activité de Tresses, 9 Allée Newton 33370 Tresses - 05 56 21 19 79
Lundi 13h15 à 17h - Du mardi au samedi 9h15 à 13h - 13h40 à 17h
Gratuit sous certaines conditions

Déchetterie Véolia - 19 avenue du Périgord 33370 Pompignac - 05 57 97 03 97
7/7j (sauf jours fériés) 9h15 à 12h30 - 14h à 17h45 - Accès payant
Retrait des carnets en Mairie - 15€ le carnet de 5 tickets

Nuisances sonores

PENSEZ À VOS VOISINS !

Ça y est, l'été arrive ! La saison des barbecues, travaux de jardinage et potaginage, des réunions en terrasse, dans le jardin ou au bord de la piscine... Cette période est propice aux nuisances sonores, c'est pourquoi nous vous rappelons certaines règles à respecter pour préserver un bon relationnel entre voisins.

Les nuisances sonores sont celles qui sont le plus souvent objet de litiges. Selon l'article R1334-31 du code de la santé publique, aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

L'activité des entreprises, lors de travaux notamment, ou de particuliers dans leur vie quotidienne (bricolages, entretien des jardins, musique, etc.) ne doit donc pas devenir des "troubles anormaux de voisinage". Pour cadrer les activités produisant du bruit et les confiner à certaines périodes de la journée, notre commune applique les horaires de l'arrêté préfectoral du 8 mars 1990, auquel notre conseil municipal n'a pas souhaité apporter de modifications.

- Les activités professionnelles qui utilisent, à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou des appareils susceptibles de provoquer une gêne doivent s'interrompre entre 20h et 7h, et toute la journée les dimanches et jours fériés. En cas de nécessité, l'autorité peut accorder des dérogations.

- Pour les particuliers, les travaux de bricolage et de jardinage et toutes les activités susceptibles d'entraîner du bruit gênant, sont encadrés par les horaires suivants :

Jours ouvrables : 8h30 à 12h - 14h30 à 19h30

Samedis : 9h à 12h - 15h à 19h

Dimanches et jours fériés : 10h à 12h

Point Travaux

MAITRISE DES EAUX PLUVIALES & RISQUES D'INONDATIONS

Avec le retour d'un temps plus clément, les travaux de réalisation de la noue de régulation des eaux de pluie issues du quartier de Touty vont pouvoir commencer début juin. Cette noue permettra de stocker et restituer à débit régulé les eaux de pluie d'habitations et de voirie vers le cours d'eau La Capéranie qui se jette dans la Laurence au niveau de la route de La Poste. Intégrée programme global de maîtrise des eaux de pluie, elle complète les dispositifs récents déjà mis en place notamment le pont cadre sous la route de la Poste offrant un passage plus important aux eaux du ruisseau La Capéranie et évitant ainsi les saturations de fossés. Localisé au bas du vallon de Bel Horizon, cet ouvrage, d'un volume de plus de 650 m³, d'une surface au sol de l'ordre de 1 300 m² avec des pentes très douces, s'intégrera parfaitement dans son environnement naturel puisqu'il sera réalisé exclusivement par mouvement de terre. Aucun ouvrage béton ne sera créé.

Les terres de la partie excavée seront régérées sur site autour du bassin. Ces travaux engendreront momentanément la disparition de la couverture végétale naturelle aux abords de l'ouvrage. Un mélange de graines de type prairies fleuries sera semé à la fin des travaux pour redonner au plus vite son aspect verdoyant à ce secteur. La durée prévisionnelle des travaux est de 2 semaines. S'agissant d'une zone naturelle, l'avancement du chantier sera dépendant de la météo qui pourrait entraîner des retards en cas de pluies soutenues.

DÉMARRAGE DES TRAVAUX DE VOIRIE

En ce mois de juin va débuter la 1ère phase des travaux voirie. Il s'agira pour l'essentiel de sécuriser les virages de la route de la Tourasse, de refaire le revêtement du chemin de Marsalat en enrobé et de Grabat (depuis la route départementale jusqu'à l'entrée du domaine de Manial) en bicouche.

Un ensemble de travaux plus ponctuels sera également entrepris sur diverses zones de la commune. Ils consisteront pour l'essentiel en l'ajout de caniveaux, d'avaloirs, reprise de pente de voirie ... afin d'assurer une gestion optimale de la collecte des eaux pluviales souvent à l'origine des dégradations des voies.

Suivront au cours du 2ème semestre 2018 des travaux sur les secteurs de Bouchet, Sarail, chemin des Graves.

Communication

ET MAINTENANT LA VIDÉO

Le **dispositif de communication de la Mairie**, pour informer la population, comprend les outils suivants : le site Web de la commune (www.pompignac.fr), une page Facebook (<https://fr-fr.facebook.com/communedepompignac/>), le bulletin municipal, le Mensuel, imprimé, distribué dans les boîtes aux lettres chaque mois, dans les lieux publics et les commerces et mis en ligne sur le site, une « Newsletter », envoyée par courrier électronique, en début de semaine en guise d'agenda, pour rappeler les événements de la semaine et particulièrement de la fin de semaine, envoyée aussi en rappel et pour signaler un événement exceptionnel, une annonce d'intempérie, de panne électrique..., le panneau lumineux de centre bourg qui annonce les événements proches, des affiches placées dans les 20 affichoirs du village, des « flyers », disponibles à l'accueil et déposés dans les lieux publics. Ces moyens de communication permettent d'informer sur les actions menées, de présenter les événements et de rappeler les rendez-vous, notamment pour les événements culturels et les manifestations communales et associatives.

Or, si le dispositif possède maintenant une structure conséquente, il est plus qu'opportun d'en moderniser les contenus par une mise en images animées. Les pratiques du public sont là pour rendre nécessaire cette évolution. 74 % du trafic Internet est constitué de vidéos en 2018 (ce sera 82 % en 2020). Un milliard d'heures de vidéo sont visionnées chaque jour sur YouTube. Chaque Français passe en moyenne 20 minutes par jour à regarder des vidéos en ligne. **Les vidéos sont aujourd'hui les contenus les plus largement consultés et partagés sur la toile.** Elles sont pourtant encore peu mobilisées dans la communication publique locale. Or nous vivons une révolution des usages qui rend le support vidéo incontournable. Ses avantages sont en effet nombreux : attractivité (la vidéo est moins exigeante que la lecture), accessibilité (elle est diffusée sur de nombreux supports), modularité des formats (vidéos « live », teasers – bandes annonces, tutoriels...), « viralité » (la vidéo génère davantage de partages et d'interactions que les contenus photographiques ou rédactionnels).

Pour ces raisons, le maire a engagé **un programme de production vidéo**, sous le copyright « mairie de Pompignac ». Il s'agit d'abord de filmer les événements pour constituer une mémoire visuelle, en construction permanente, et qui constitue un patrimoine commun pour le présent et le futur. Voir à ce titre ce qu'a créé la ville de Gardanne, qui est donnée en exemple à toutes les communes de France (www.villedegardanne.libcast.com). Pour Pompignac, le programme, lancé depuis mai 2017, a permis d'**enregistrer des grands événements culturels**, comme le spectacle de la danse, le grand concert de la chorale, avec le chœur de Talence, le festival des Pompign'actes, le spectacle du Mai Musical des Coteaux sur le carnaval de Venise, le rallye des Gazelles Pompignacaises, les soirées de l'Espace Citoyen... Ces enregistrements sont mis en ligne et peuvent donner lieu à des tirages sur Dvd.

Parallèlement des sujets de quelques minutes ont été tournés sur **les activités des associations et des organismes municipaux**, l'école de danse (Adagio), la Compagnie de la Laurence (Théâtre), la chorale (choeur Chamade), l'école de musique, Les Ateliers du Koalin, After School (cours d'anglais), le cinéma (Anamorphose), l'AMAP (Le Pompin'ambour), le Temps de Vivre (club des aînés), l'art floral, Ekilibrio (gym Pilates), Le Chant du Vivant (yoga), les Ateliers d'Isa (création artisanale et artistique), Emulsion d'Arts (peinture et sculpture), Finger Muppets (couture), la pétanque, la Pala pompignacaise, Lindo Tango (bal de danse), les cours de tango argentin, sport fitness pompignacais, le basket, le handball, le judo, le football, le tennis, l'ACCA (chasseurs), le Village des Plateaux (ferme d'insertion), les Coteaux Bordelais (aide à domicile), les parents d'élèves, l'agence postale communale, l'Espace Citoyen, la fête du village, les Foulées Pompignacaises, les vendanges, les commémorations... D'autres sujets sont en cours de réalisation, sur l'AREP (restauration de l'église), les radio-amateurs, la bibliothèque...



La réalisation de ces sujets a été confiée à **Philippe Muller**, Pompignacais dont c'est le métier, et qui assure les opérations de production, sans compter ses heures, avec dévouement et efficacité (selon un contrat au tarif défiant toute concurrence) : définition des objectifs, avec le service de communication, découpage des projets, repérage, scénarisation, tournage, « dérushage », montage par module, commentaires, illustration musicale, mixage, étalonnage, compression et sorties sur masters et sur site. Des dizaines d'heures de vidéo, des centaines d'heures de travail !

La Mairie a loué un espace sur Vimeo, l'**hébergeur vidéo haute définition**, où se retrouvent tous les sujets, et des liens à partir du site de la commune permettent d'accéder aux vidéos. Sur la page de chaque association ou organisme, les vidéos sont accessibles.

Parallèlement, **un premier film**, destiné à montrer la vie de notre commune, a été réalisé à partir d'une sélection, d'extraits et d'un montage des nombreuses séquences énumérées ci-dessus. Le film dure 43 minutes et s'intitule « *Vivre à Pompignac* ». Une projection de ce film a été faite le soir des vœux du maire au début de l'année, avec les applaudissements de l'assistance. Une nouvelle projection commentée est prévue **vendredi 6 juillet à 19h à la salle des fêtes**, pour ceux qui n'ont pas pu voir le film encore et pour ceux qui aimeront le revoir (pot de l'amitié après la projection). Une publication sur dvd est lancée, pour tous ceux qui souhaiteront avoir le film en main, en faire profiter leur famille, leurs amis, de façon à faire connaître la commune où ils vivent et les activités auxquelles ils participent. D'autres tournages sont prévus pour rendre compte des réalisations et des chantiers, des équipements publics, écoles, bâtiments sportifs, station d'épuration, voie nouvelle, aménagement du centre, maison de Cadouin, les commerces, les quartiers, le patrimoine...

Et pour les annonces, on prendra exemple sur le « **trailer** » créé par Philippe Muller sur les **Foulées Pompignacaises**, placé sur le site et sur la page Facebook, qui en quelques jours a été visionné **plusieurs milliers de fois** et a amené à Pompignac pour cet événement sportif près de 400 coureurs, plus de cent marcheurs... montée en puissance remarquable de ce rendez-vous sportif annuel (voir article, p. 13).

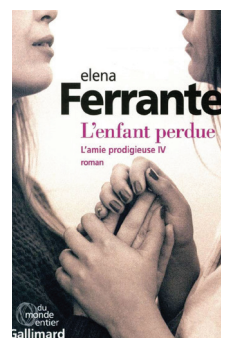
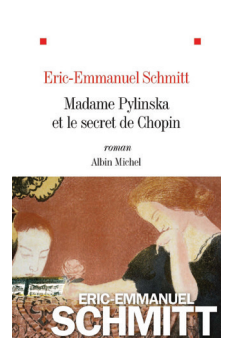
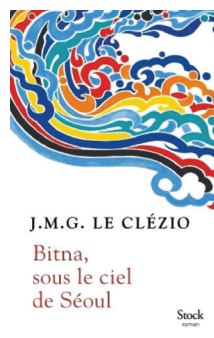
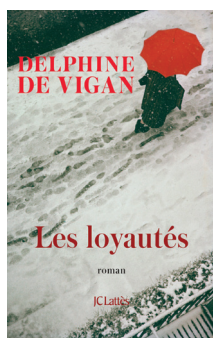
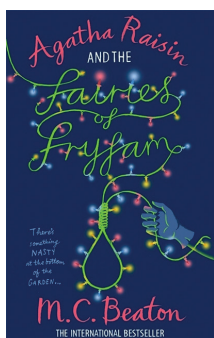
Rendez-vous sur le site de la commune pour visionner les vidéos déjà réalisées et, comme annoncé, le **6 juillet 2018, à 19h salle des fêtes pour la projection du film «Vivre à Pompignac** ».

Bibliothèque

LE PLEIN DE NOUVEAUTÉS

Nous vous rappelons que la bibliothèque municipale de Pompignac est ouverte à tous, l'**inscription est gratuite** et donne accès à tout le réseau Au Fil des Bibliothèques de la Communauté des Communes des Coteaux Bordelais soit 6 bibliothèques (Bonnetan, Camarsac, Carignan-de-Bordeaux, Fargues Saint-Hilaire, Salleboeuf et Tresses). Après inscription, vous pourrez emprunter gratuitement jusqu'à 2 livres pour une durée de 15 jours. Le fonctionnement de la bibliothèque est assuré par une équipe de bénévoles passionnées qui sauront vous conseiller et être à votre écoute. Régulièrement, la bibliothèque achète de nouveaux livres en tenant compte des goûts de chacun afin de mieux satisfaire les lecteurs assidus. Voici un aperçu des derniers achats disponibles :

Attention ! Pendant les vacances scolaires estivales, la permanence est uniquement assurée le mardi de 17h à 19h



Collège & lycée

LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les prochaines opérations d'affectation des élèves pour la rentrée 2018 dans les collèges et lycées de Gironde se dérouleront à partir de fin mai jusqu'en août. Les parents sont libres d'inscrire leur enfant dans une école ou un établissement public ou privé. Pour l'enseignement public, les parents inscrivent l'enfant dans l'établissement qui dessert le secteur scolaire de résidence. Ils ont parfois la possibilité d'obtenir une dérogation pour une école de leur choix. Dans le second degré, le directeur académique des services de l'Education nationale affecte les élèves dans les collèges et les lycées. La famille doit ensuite compléter le dossier remis par l'établissement pour compléter l'inscription.

Infos utiles

Site internet <http://www.ac-bordeaux.fr/dsden33/>

- L'ÉLÈVE EST ACTUELLEMENT INSCRIT DANS UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC OU PRIVÉ DE LA GIRONDE**

	CONTACT	CALENDRIER
Entrée en 6^{ème}	Directeur de l'Ecole actuelle de l'élève	Avant le mardi 22 mai
Entrée en 2^{nde}	Chef d'établissement du collège actuel de l'élève	Avant le mardi 12 juin
Changement d'établissement souhaité	Chef d'établissement du collège ou du lycée actuel de l'élève	Avant le vendredi 15 juin

- L'ÉLÈVE EST ACTUELLEMENT INSCRIT DANS UN AUTRE DÉPARTEMENT ET ARRIVE EN GIRONDE**

	CONTACT	CALENDRIER
Entrée au collège Tous niveaux	Site internet de la DSDEN Rubrique Modalités d'inscription des élèves	Avant le mardi 5 juin (6 ^{ème}) Avant le vendredi 15 juin
Entrée en 2^{nde} et 1^{ère} GT Entrée en 2^{nde} et 1^{ère} pro	Chef d'établissement du collège ou lycée actuel de l'élève	Avant le mardi 12 juin
Entrée en terminale GT Entrée en terminale pro	Site internet de la DSDEN Rubrique Modalités d'inscription des élèves	Avant le vendredi 15 juin

→ Accompagnement si besoin : ce.ia33-bso@ac-bordeaux.fr

- ARRIVÉES TARDIVES DANS LE DÉPARTEMENT :
APRÈS LE MARDI 5 JUIN POUR L'ENTRÉE EN 6^{ÈME}
APRÈS LE VENDREDI 15 JUIN POUR LES AUTRES NIVEAUX DE COLLÈGE ET LYCÉE**

Procédure

Constitution d'un dossier à partir du mercredi 6 juin pour les 6^{èmes}
et du lundi 18 juin pour les autres niveaux

Imprimé à télécharger :

<http://www.ac-bordeaux.fr/dsden33>

(Actualité, Modalités d'inscription des élèves/ Inscriptions et affectations)

Contact

ce.ia33-bso@ac-bordeaux.fr

Intervention

STOP AU GASPILLAGE

Le gaspillage alimentaire dans la consommation des ménages représente 20 kg de déchets par an et par personne en France, dont 7 kg de déchets alimentaires non consommés, encore emballés. Le coût du gaspillage alimentaire en France est estimé entre 100 et 160 € par an et par personne, soit 7 à 10 milliards d'euros. Dans le monde, environ 1/3 des aliments à la consommation humaine est perdu tout au long de la chaîne alimentaire.

C'est pour sensibiliser les enfants à cette problématique qu'Agap'Pro, notre fournisseur pour le restaurant scolaire, a mené une étude sur le gaspillage alimentaire au sein des écoles de Pompignac. Cette étude s'est déroulée dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable. Les interventions ont eu lieu en semaine entre le 11 et le 25 mai. L'objectif était de mesurer l'importance du gaspillage alimentaire au sein du restaurant scolaire à l'aide de pesées quotidiennes et de la mise en place d'un « gachimètre ».

En plus de cette étude, les élèves de CE2 et de CM1 ont participé à une animation ayant pour but d'apprendre comment bien gérer ses déchets, sa consommation, et de sensibiliser les enfants au gaspillage.



1.
Acheter en quantité adaptée et planifier ses repas.

2.
Acheter les produits frais en dernier pour préserver leur fraîcheur.

3.
Respecter la chaîne du froid, c'est l'assurance d'un aliment bien conservé.

4.
Bien lire les étiquettes et faire la différence entre la DLC et la DDM.*

5.
Ranger logiquement les aliments dans le réfrigérateur et le nettoyer régulièrement.

6.
Congeler pour mieux conserver ses aliments.

7.
Savoir accommoder les restes, en apprenant à cuisiner autrement.

8.
À la cantine, au restaurant ou chez soi, ne pas avoir les yeux plus gros que le ventre.

9.
À la fin du repas, ne jeter que les aliments ou les restes qui ne peuvent pas être conservés.

10.
Au restaurant, demander à emporter ses restes.

*DLC : « à consommer jusqu'au... » et DDM : « à consommer de préférence avant le... »



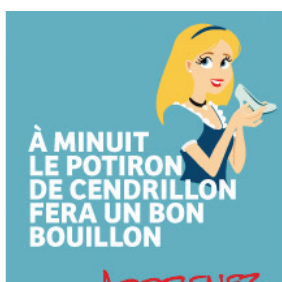
NE LAISSEZ PAS TOMBER LES BONS PRODUITS !



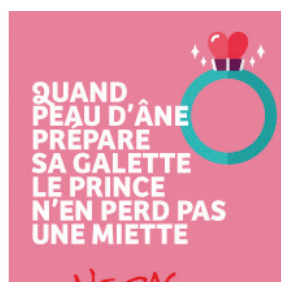
LES FRUITS ET LÉGUMES MOCHES SONT BONS AUSSI !



GASPILLER LE PAIN PEUT VOUS PERDRE !



APPRENEZ À CUISINER LES RESTES !



NE PAS GÂCHER TEND PLUS RICHE !

Ecoles maternelle & élémentaire

KERMESSE

Le GPEP organise la kermesse des écoles de Pompignac le **vendredi 29 juin** à partir de 18h30 à la salle des fêtes et sur la place de l'Entre-Deux-Mers.

Comme chaque année, il y aura de nombreuses d'animations pour le bonheur des plus petits : stand maquillage, structure gonflable, nombreux jeux et pêche à la ligne. Tous les stands de jeux et de restauration seront installés sur la place de l'Entre-Deux-Mers.

Vous pourrez aussi admirer l'exposition des œuvres réalisées par les enfants de l'école élémentaire dans la salle des fêtes.

Enfin, une tombola aura lieu, au profit des écoles. Le tirage se fera à 20h.

Infos utiles

gpepompignac@googlegroups.com

Ouvert à tous.



Révision allégée du PLU

LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Pour comprendre pourquoi une enquête publique pour une révision allégée du PLU a été organisée, il faut se rappeler les dispositions prises pour le traitement des eaux usées à Pompignac. Une nouvelle station d'épuration a été construite, moderne, adaptée au nombre d'habitants raccordés. La station effectue l'essentiel des traitements, mais la mairie a souhaité la compléter par un dispositif de traitement tertiaire supposant l'acquisition de terrains avoisinants. Expliquons les motivations du projet.

La station fonctionne de la manière suivante. Elle élimine d'abord par dégrillage les déchets solides divers transportés par les égouts, lingettes, coton tiges, plastiques et objets de toutes sortes. Elle procède ensuite au désablage et au déshuilage des eaux. C'est le prétraitement. Ces déchets sont évacués : Les graisses et les sables sont traités à Beychac-et-Caillau. Les graisses subissent un traitement biologique poussé pour les éliminer au maximum. Les sables seront lavés pour être revalorisés en remblai.

La station traite ensuite les boues par activation bactérienne, les sépare des eaux et les concentre. Les boues sont ensuite envoyées en traitement final dans une unité située à Saint-Loubès, qui les assèche et les conditionne pour une revalorisation en compostage.

Dans les différentes étapes de la dépollution, le carbone, l'azote, le phosphore sont traités. Les odeurs sont éliminées par un passage dans des filtres à charbon.

Les eaux qui sortent de la station à ce stade sont des eaux claires, et l'on ne fait pas la différence, à l'œil nu, avec des eaux naturelles. Généralement ces eaux sont rejetées dans les rivières, qui se chargent de traiter en quelques km les polluants résiduels.

Cependant, notre rivière, la Laurence, est un cours d'eau au débit réduit en période d'étiage, l'été. Pendant des décennies, pourtant, notre commune a rejeté les eaux de sa station d'épuration dans ce petit cours d'eau, d'autant plus dégradé en aval. De plus, l'ancienne station ne traitait pas les métaux lourds et avait une capacité épuratoire renvoyant aux critères des années 70. La nouvelle station, mise en service en octobre 2016, a des capacités et des performances bien supérieures et à elle seule elle a amélioré très fortement le traitement des eaux.

Mais pour atteindre un haut niveau de protection des milieux aquatiques, pour aller dans le sens de la directive cadre européenne de 1991 et des préconisations du Grenelle de l'Environnement de 2010, nous avons choisi d'installer un dispositif de traitement complémentaire, qui puisse faciliter l'élimination des micropolluants. Un arrêté préfectoral a fixé les règles de rejet pour Pompignac : autorisation de rejet total pendant les périodes de hautes eaux et de 30 % seulement pendant la période d'étiage. Nous irons plus loin encore dans le processus, en traitant et en diminuant les rejets toute l'année et en pouvant atteindre zéro rejet suivant les conditions climatiques.

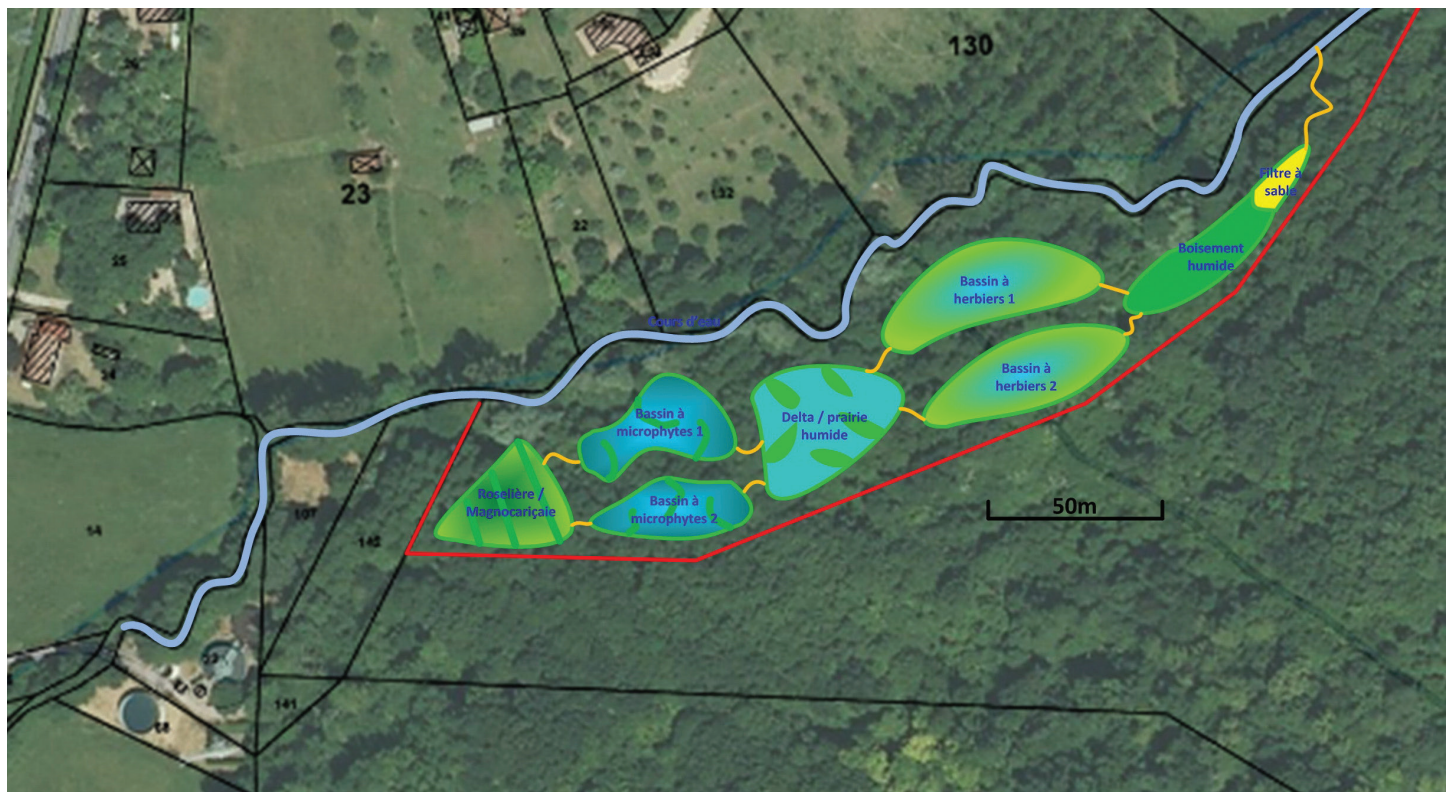
Deux procédés principaux de traitement existaient au moment où nous avons engagé la démarche, l'arrosage par les eaux sortant de la station de plantations très vastes de bambous, végétaux capables d'absorber de grandes quantités de liquide, et le lagunage traitant les eaux dans une zone naturelle humide spécialement aménagée

Le procédé de la bamboueraie supposait au moins entre 5 et 10 hectares de terrain pour absorber les 600 m³ jour de rejet de la station, avec de très gros investissements en pompes, canalisations et autres aménagements, coûteux en acquisition, énergie et entretien. De plus, l'implantation de bambous, espèce végétale non endogène et fortement envahissante, n'entraînait pas l'adhésion de nos partenaires, le Département et l'Etat.

L'autre procédé disponible se nomme « Zone Libellule », diminutif de « Zone de « Liberté Biologique Et de LUTte contre les polluants Emergents », procédé imaginé par les chercheurs de Lyonnaise des Eaux (devenue Suez), avec le concours d'acteurs régionaux (universités, entreprises spécialisées dans la biodiversité, ...). Il s'agit de créer une zone de biodiversité facilitant l'élimination des micropolluants résiduels des eaux usées, avant leur rejet dans la nature.

Après mise en concurrence des offres conformément au code des marchés publics, la mairie a opté pour le processus de la « Zone Libellule ». Pas de pompes ni de grosses installations coûteuses en énergie ni en entretien, mais un passage gravitaire lent des eaux dans différents dispositifs, cascade d'aération, bassin à microphytes, roselière, méandres, delta, bassins à herbiers, mare temporaire, filtration granulaire, prairie humide, permettant de faire varier les vitesses d'écoulement et la profondeur, pour favoriser le meilleur traitement possible.

La zone est plantée de multiples espèces végétales endogènes, spécialement choisies pour leurs capacités d'évaporation, de métabolisation ou de dégradation des polluants. La biodiversité de la zone est remarquable. La faune prend vite possession des lieux, têtards et grenouilles, poissons, escargots, papillons, libellules, oiseaux...



Plan de la future zone libellule

Pour réaliser la « zone Libellule », il était nécessaire de disposer de 2 à 4 hectares. La commune s'est rapprochée des propriétaires de la parcelle ZE 143, voisine de la station d'épuration et longeant la rivière de la Laurence en sa rive droite. Ceux-ci ont accepté de céder à la commune la surface nécessaire à la réalisation du projet.

Ce secteur est en espace boisé classé, d'où la présente Révision Allégée du Plan Local d'Urbanisme pour diminuer l'espace classé, de façon à permettre la création de la « zone Libellule », qui maintiendra une bonne part du boisement, en reconstituera une autre et ajoutera les plantations multiples constituant une véritable zone de biodiversité. Pour toute révision des documents d'urbanisme, une enquête publique est diligentée. La présente enquête s'est déroulée du 26 février au 29 mars 2018.

Monsieur le Commissaire Enquêteur a assuré les permanences prévues et a recueilli les avis de la population. Le 28 avril, il a remis à la mairie son rapport circonstancié et son avis favorable au projet soumis à l'enquête publique. Le dossier complet de l'enquête est en ligne sur le site de la commune pompignac.fr. S'y trouve le dossier de base, les observations et avis des personnes publiques associées et de la population, les réponses de la commune, l'analyse et l'avis du commissaire enquêteur.

La révision allégée N° 1 du PLU de la commune sera approuvée au prochain conseil municipal, qui se tiendra le 19 juin prochain.

Retour sur... la Fête du village

Nous revenons sur le week-end du 4 au 6 mai qui a réuni les Pompignacais autour de nombreuses animations à l'occasion de la Fête du Village : des concerts, une exposition, des spectacles, des animations foraines et les Foulées Pompignacaises pour clôturer ce week-end festif.

Mai Musical

MOZART & LE JEU

La première soirée du 7e Mai musical s'est tenue vendredi dernier à la salle des fêtes, dont le thème était « Mozart et le jeu sous toutes ses formes ». Pour coller à ce thème, la salle a été scindée en trois espaces : d'un côté les jeux basés sur la précision et l'adresse, de l'autre les jeux de hasard, et au centre, les jeux de comédie. L'objectif était de présenter le jeu tel qu'il se pratiquait en Europe au XVIIIe siècle.

Menés par France Desneulin, les musiciens ont interprété des morceaux de Mozart avec divers instruments : Hautbois avec Dominique Descamps, clarinette avec Serge Conte, basson avec Benjamin El Arbi et cor avec Philippe Dalmasso, en solo ou en quintette, sous les applaudissements du public.



Soirée années 60

UN GRAND MERCI !

L'espace citoyen exprime toute sa gratitude à tous les participants qui ont permis la réalisation de la soirée divertissement années 60 le samedi 5 mai dernier, ainsi qu'aux spectateurs venus y assister.

Merci aux enfants (et à leurs parents) : Camille, Charline, Charlotte, Emy, Esther, Garance, Inessa, Jade, Johan, Lucie, Marie, Simon d'avoir apporté enthousiasme et fraîcheur.

Merci au chanteur Francis Jonquet pour sa bienveillance et son talent.

Merci aux musiciens pour leur soutien, les accordéonistes « les Christophines », les guitaristes Pompignacais Jean-Michel F., Nelly G. et Richard D.

Merci aux « Amis de la danse » des clubs de danse de salon d'Yvrac et de Fargues St-Hilaire pour leur dynamisme.

Merci à l'association Tertulia de sa fidélité allègre.

Merci aux bénévoles de l'Espace Citoyen dont l'investissement et la générosité se manifestent également toute l'année : superbe travail de longue haleine de Nicole Larquier sur le diaporama, Denise Lacaze, Françoise Limousi, Jacqueline Chapuis, Claudine Rieu, Marie-Christine Briand, Sandrine Bartoli, Reine-Marie Loisel, Danielle Garcia, Cathy Flamen. Que soient remerciées Maryse Lados et Françoise Blanc Delisle pour leur participation active aussi efficace que discrète.

Peut-être...à l'année prochaine !

Pour que la fête continue, nous essaierons de mieux faire et de vous offrir, toutes générations confondues, des moments de partage.

Contact : Mairie de Pompignac 05 57 97 13 00





Foulées Pompignacaises

UN RECORD DE PARTICIPATION POUR CETTE NOUVELLE FORMULE « TRAIL »

Pour cette 13^{ème} édition qui a eu lieu le dimanche 6 mai dernier, les Foulées Pompignacaises avaient innové avec des trails sur deux boucles différentes (8 et 12 km) au lieu des traditionnelles courses de 5 et 10 km. La version trail proposait de tout nouveaux tracés en milieux naturels (bois, vignes, champs...), ceci grâce à l'obtention de l'accord exceptionnel de certains propriétaires pour passer sur leur parcelle le jour des courses.

Cette nouvelle formule a su convaincre puisque nous avons enregistré 380 inscriptions rien que sur les trails ! Les retours sur ces nouveaux parcours « nature » ont été très positifs.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir une centaine de randonneurs pour les parcours habituels de 5 et 10 km et une quarantaine d'enfants qui se sont challengés sur la course d'1 km et sont repartis avec une médaille et un maillot chacun !

Nous sommes ravis de l'engouement pour cette nouvelle formule, d'autant que cela sert une bonne cause : depuis quelques années, les Foulées Pompignacaises, c'est aussi une manifestation solidaire en partenariat avec la Fondation d'aide à la recherche sur la sclérose en plaques (Arsep).

Nous profitons de cette article pour remercier tous les participants qui étaient présents ce dimanche matin, motivés et pleins de bonne humeur ! Vous avez été nombreux à venir tester nos nouveaux parcours et nous sommes ravis que cette édition Trail vous ait plu... au plaisir de vous retrouver l'année prochaine !

Nous remercions aussi les organisateurs, les partenaires et bien évidemment les bénévoles sans qui tout cela ne serait pas possible ! Un grand bravo à tous !

“

Le trail était une super idée ! Une organisation au top, des bénévoles souriants et encourageant tout le monde, une course nature comme on en voit peu, pour une belle cause...

Une dimension humaine, tellement rare de nos jours... Un goodie utile, et la rose pour nous, les dames... Et le trail, tellement mieux dans les beaux paysages pompignacais que le 10km route... Bravo à tous, et merci !

Isabelle G.

”

Résultats

Trail 12 km

HOMMES		FEMMES
Damien Cousinie (46'42)	1	Anke Brenner (58'23)
Christophe Boiteau (48'19)	2	Carole Huguet (1h01'51)
Ludovic Lartigue (48'45)	3	Julie Kotkos (1h02'42)

Trail 8 km

HOMMES		FEMMES
Cyrille Brochard (35'47)	1	Marie Fleury (43'12)
Christophe Bodereau (36'50)	2	Amanda Maleis (45'42)
Alix Bouchet (37'10)	3	Orlane Colin (47'08)

Organisation : Mairie de Pompignac, 05 57 97 13 00
Responsable : Florent Loddo, adjoint aux sports





Pala Pompignacaise OPEN DES COTEAUX

Les 2 & 3 juin pour les phases de poules et le 16 juin pour les phases finales, l'Espérance Pompignacaise Pelote Basque organise le 12ème Open des Coteaux, tournoi de pelote basque regroupant environ une quarantaine d'équipes issues de la Nouvelle Aquitaine.

Ce tournoi très prisé, permet aux meilleures équipes de la région de s'aguerrir à la veille des Championnats de France 2018.

L'entrée est gratuite et l'accueil convivial, nous vous attendons nombreux afin de vous faire découvrir cette discipline régionale et spectaculaire à la Plaine des Sports de Pompignac de 9h à 18h.

Infos utiles

Eric Defassiaux, Président de l'association, 06 66 43 38 56.

Finger Muppets

JOURNÉE COUTURE, SCRAPBOOKING & CARTERIE

L'association Finger Muppets organise une journée conviviale autour de la couture, du scrapbooking et de la carterie à la Maison des Associations, le **dimanche 24 juin** de 10h à 18h avec un repas participatif.

Au programme :

- 10h30 à 12h30 : Atelier carterie (15 euros - matériel fourni)
- 10h30 à 12h30 : Atelier couture pour utiliser vos vieux tee-shirts ou jeans ou serviettes éponges afin de leur donner une seconde vie : tawashi, filets à légumes, sacs, tote bag, ...
- 14h30 à 16h30 : Atelier scrapbooking (15 euros - fournir 12 photos de bonne qualité sur le thème de votre choix)

Les ateliers sont animés par lafeepapier.com - Groupe de 6 personnes sur inscription, tous niveaux, de 7 à 90 ans.

Remerciements

L'association remercie les donateurs qui, en vidant les armoires ont trouvé des trésors pour nous comme du tissu, des ceintures, des cravates, des rideaux, du fil, de la laine, du fil à broder, des galons, des boutons, d'anciens magazines contenant encore des patrons, ... cela fait la joie de nos grandes et petites couturières.

Infos utiles

Ateliers gratuits pour les adhérentes.

Inscription obligatoire aux ateliers : fingermuppets@gmail.com

ou Sandrine Babin-Lacombe : 06 08 89 22 05

ou Paula Dufour : 06 14 80 73 93

Facebook : [associationfinger muppets](https://www.facebook.com/associationfinger-muppets)

Blog : associationfingermuppets.centerblog.net





Tennis

LA FÊTE DU TENNIS

Faire découvrir le tennis à travers une opération portes ouvertes dans les clubs FFT, telle est la vocation de la Fête du Tennis. Pour la quatrième édition, près de 1 500 clubs affiliés à la FFT participeront à ces journées d'initiation. Ces deux jours vont permettre à tous, petits ou grands, de s'initier gratuitement au tennis en compagnie de professeurs et de joueurs expérimentés. Et de nombreuses autres animations, choisies par les clubs, sont également au programme : jeux, barbecue, goûter, apéritif et quelques surprises concoctées localement.

Le but est de donner une idée précise de la vie des clubs et de susciter des vocations, tardives ou non ! Même si vous n'êtes pas équipés – les clubs mettront du matériel à disposition-, même si vous n'avez jamais touché une raquette de votre vie et si vous souhaitez simplement venir en famille pour goûter au tennis et à son ambiance festive, n'hésitez pas une seconde.

Rendez vous à la plaine des sports de Pompignac où le club de tennis pompignacais vous accueillera dans la joie et la bonne humeur le **dimanche 10 juin** de 14h à 18h avec plein d'animations, de jeux encadrés par des éducateurs sportifs afin de découvrir ou de redécouvrir l'un des sports les plus populaires en France !

Infos utiles

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Lionel au 06 15 71 28 16

Tam Tam

JOURNÉE FAMILLE & ACTIVITÉS SPORTIVES ESTIVALES

Cet été, l'association TAM TAM, école multisport, propose aux enfants des Coteaux Bordelais de profiter des vacances pour bouger et se dépenser dans une ambiance conviviale! Sur des périodes d'une semaine, l'association accueille vos enfants la journée entière, du lundi au vendredi. Chaque jour, des animateurs professionnels leur proposent des activités sportives variées au cours desquelles chacun évolue à son rythme.

Trois semaines d'activités sportives sont ouvertes en juillet :

- semaine du 9 au 13 juillet inclus
- semaine du 16 au 20 juillet inclus
- semaine du 23 au 27 juillet inclus

et une semaine au mois d'août : du 27 au 31 août inclus.

Pour chaque période, l'association propose un programme différent, agrémenté d'une sortie surprise (selon les disponibilités, inscriptions possibles à plusieurs semaines). Les prix sont adaptés au quotient familial.

En attendant, TAM TAM vous invite à fêter l'arrivée de l'été lors d'une nouvelle « journée famille » durant laquelle petits et grands pourront se retrouver et partager des moments de complicité autour d'activités sportives communes.

Pour cela, rendez-vous le **dimanche 24 juin!**

Infos utiles

Que ce soit pour les vacances d'été ou la journée famille - ou les deux ! - n'hésitez pas à vous renseigner et à vous inscrire auprès de l'association TAM TAM sur le site association-tamtam.fr, par email contact@association-tamtam.fr ou directement auprès de nos animateurs :

Frédéric GANARIN au 06 27 63 20 09 ou Alexandre BUSSONE au 06 72 83 43 25





Ecole de musique

AUDITION & CONCERT, HARMONIE MUNICIPALE & LA CHORALE

Comme chaque année, l'école de musique de Pompignac, l'harmonie municipale et la chorale organise une audition, **dimanche 17 juin** à 17h à la salle des fêtes, afin de clôturer l'année et permettre aux élèves de présenter leur travail, reflet de toute une année d'apprentissage. Dès 17h, les élèves se produiront avec divers instruments (guitare, piano, flûte, saxophone, violon) et les classe des éveils vous présenteront un petit conte qu'ils ont créé avec Anne Dorian, leur professeur.

En plus de la traditionnelle audition, vous assisterez à un concert sur le thème des musiques de films. A cette occasion, nous aurons le plaisir d'accueillir l'excellente Harmonie du Bouscat renforcée par des élèves et des professeurs de Pompignac et de Talence, dirigée par Sylvain Roulet et Sébastien Brebbia.

Au programme, un medley de Morricone, « Earth wind and fire » puis « Bohemian Rhapsody » du groupe Queen avec au chant les professeurs Melody et Sophie et la chorale de Pompignac, mais aussi la musique du film « Lalaland », et un medley des musiques de « James Bond ».

Le concert se prolonge devant la salle des fêtes avec les ateliers de musiques actuelles dirigés par Karol Diers, qui animeront un repas qui se fera sur le principe de l'auberge espagnole, où chacun apporte ce qui lui fait plaisir et le partage avec les personnes présentes. Pour l'occasion, un barbecue sera mis à votre disposition pour les grillades que les uns et les autres auront l'idée d'apporter.

Infos utiles

Responsable, le coordinateur de l'Ecole de Musique, Sébastien Brebbia
05 57 97 13 00

Concert à l'Eglise

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE TALENCE

L'Orchestre Symphonique de Talence donnera son concert annuel à l'église de Pompignac, le **jeudi 7 juin** à 21h.

Une quarantaine de musiciens passionnés, dirigés par Nicolas Piquet, interpréteront l'ouverture de *l'italienne à Alger* de Rossini, les *suites n°1 et n°2 Peer Gynt* de Grieg, le *concerto pour deux contrebasses et orchestre* de Bottesini, et vous préparent un final surprise ! L'OST sera accompagné pour l'occasion de deux contrebassistes professionnels.



FC Coteaux Bordelais CHALLENGE DE L'AMITIÉ

Comme chaque année et depuis maintenant plus de 10 ans, le club de football des Coteaux Bordelais organise son tournoi national pour les catégories U11 et U13, le Challenge de l'Amitié.

Le tournoi se déroulera les **samedi 16 et dimanche 17 juin** de 9h à 17h au stade de Tresses.

Ce tournoi permettra à des équipes de toute la France de se rencontrer dans l'esprit sportif et la bonne humeur afin de partager un bon moment.

Basket

REPAS DANSANT & TOURNOIS

Le Club de Basket de Pompignac propose un repas dansant à la salle des fêtes le **samedi 2 juin** à partir de 20h, pour célébrer ensemble, la fin de cette année sportive. De plus, le club organise des tournois pour clôturer la saison :

- samedi 9 juin : tournoi U11
- dimanche 10 juin : tournoi U13
- dimanche 17 juin : tournoi seniors

Infos utiles

Jocelyne Bourel, Présidente de l'association,
05 56 72 43 69

Adagio

GALA DE DANSE

Samedi 9 juin à la salle des fêtes, l'école de danse Adagio organise son gala de danse annuel. Cette année, le thème du spectacle sera « La Nuit » et le même spectacle sera joué deux fois dans la journée pour une question de capacité d'accueil de la salle. Ainsi vous pourrez assister au spectacle à 15h30 ou bien à 20h30 (Les éveils ne participeront pas à cette deuxième représentation).

Infos utiles

Tarif : 5 € à partir de 10 ans
Pour toute réservation, appeler Mme Szybiak au 06 11 13 19 51.

BACHATA, KIZOMBA... OUVERTURE DE COURS

L'association Adagio souhaiterait mettre en place des cours de danses latines, et ce, dès la rentrée prochaine en septembre 2018. Au programme, découverte de la salsa, la bachata, la kizomba, etc.

Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact avec nous par téléphone au 06 11 13 19 51 ou par mail nathalie.szybiak@wanadoo.fr, en précisant bien vos nom, prénom, numéro de téléphone et adresse mail, afin que nous puissions vous recontacter facilement au moment du lancement des cours.

N'hésitez pas à en parler autour de vous car les cours ne pourront exister que si nous sommes assez nombreux !

Ludothèque FÊTE DU JEU

La ludothèque Terres de Jeu organise la Fête du Jeu le **samedi 9 juin** de 10h30 à 18h au Château de la Séguinie, à Tresses.



Des jeux pour petits et grands, dans tous les styles : jeux en bois, jeux extérieurs, jeux de société, espace petite enfance, playmobil, jeux de construction, circuit de voitures électriques, dînette, buvette...

Présence de la Boutique Sans Étiquette, de l'échiquier Tressois et de l'amicale bouliste tressoise.

Infos utiles

Possibilité de pique-niquer sur place.
Gratuit, pour tous.



Pompin'ambour fête ses 10 ans

GRANDE JOURNÉE FESTIVE



L'AMAP de Pompignac fête ses 10 ans le **dimanche 24 juin** à partir de 9h à la plaine des sports & à la maison de Cadouin et vous propose :

- Un marché bio et produits locaux à partir de 9h,
- Des conférences sur le développement durable dès 10h,
- Des promenades en calèche,
- Un atelier d'initiation à la cuisine pour les enfants,
- La projection du film « L'air que nous respirons » dans l'après-midi
- Des bourriches & lots,
- Une buvette sera installée sur place,
- Un repas champêtre (vin et café compris) :
Apéritif de bienvenue surprise & ses crudités
Méchoui & ses légumes,
Fromages,
Dessert.

Infos utiles

Tarifs : 15€ pour les adultes, 10€ pour les enfants de moins de 10 ans.

Inscriptions le mardi entre 18 et 19h30 au local de l'AMAP à la Maison de Cadouin

Réservations au tabac journaux de Pompignac ou auprès de Gérard Sébie tél : 06 13 22 24 31



Village des Plateaux FÊTE ANNUELLE

Le Village des Plateaux vous invite à sa fête annuelle **samedi 23 juin** au 8 Chemin de Rhodes à Pompignac. Vous pourrez vous balader et chiner dans le vide grenier et la brocante de 9h à 19h. Les profits seront reversés au Village des Plateaux. Les élèves vous présenteront un petit spectacle pour animer cette journée festive. Enfin, une paella géante sera servie à 12h30 pour un repas tous ensemble, plein de convivialité. Venez nombreux, amenez vos amis !

Infos utiles

Inscriptions par téléphone au 06 21 02 63 40 ou par mail mme.plateaux@gmail.com
Adultes : 12 euros- enfants 6 euros.



Espace Citoyen SOIRÉE DE CLÔTURE

L'Espace Citoyen, soutenu par l'association Anamorphose, vous propose à une soirée de partage le **30 juin à 19h30** à la salle des fêtes et vous invite à la projection d'un documentaire, « C'est quoi le bonheur pour vous ? 7 milliards d'individus, 7 milliards de définitions... » véritable livre de développement personnel qui aborde un nombre important de thématiques toutes liées au bonheur. Ce film nous met face à nos responsabilités, à nos choix. Recherche universelle depuis des millénaires : l'homme n'a cessé de chercher des réponses. Et si le bonheur s'apprenait ?
« *Le bonheur est la seule chose qui se double si on le partage* » (Albert Schweitzer)

Nous prolongerons la soirée par des chansons (les musiciens sont les bienvenus) et par le partage de victuailles que chacun aura bien voulu apporter.

Etat Civil avril 2018

NAISSANCE

11 avril 2018 Tyler AIMARD
16 avril 2018 Romy MARLANGE
23 avril 2018 Emirhan DALKILINC

DÉCÈS

14 avril 2018 Nelly DUPUY



JEUDI 7 JUIN // CONCERT DE L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE TALENCE à l'église de Pompignac à 21h. (voir p. 16)

SAMEDI 9 JUIN // GALA DE DANSE organisé par l'association Adagio à la salle des fêtes. (voir p. 17)

SAMEDI 9 JUIN // FÊTE DU JEU organisé par la ludothèque au Château de la Séguinie à Tresses de 10h30 à 18h. (voir p. 17)

DIMANCHE 10 JUIN // LA FÊTE DU TENNIS organisée par le club de tennis de Pompignac à la plaine des sports de 14h à 18h. (voir p. 15)

DIMANCHE 10 JUIN // BAL TANGO ARGENTIN organisé par Lindo Tango, de 16h à 19h à la salle des fêtes.

JEUDI 14 JUIN // BRADERIE DU SECOURS POPULAIRE de 14h à 16h30 à la salle G. Brassens à Cenon.

SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 JUIN // CHALLENGE DE L'AMITIÉ de 9h à 17h au stade de Tresses avec le FC Coteaux Bordelais. (voir p. 17)

SAMEDI 16 JUIN // OPEN DES COTEAUX - PHASE FINALE de 9h à 18h à la plaine des sports tournoi organisé par la Pala Pompignacaise. (voir p. 14)

DIMANCHE 17 JUIN // AUDITION ET CONCERT DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE à 17h à la salle des fêtes. (voir p. 16)

LUNDI 18 JUIN // COMMÉMORATION, cérémonie à 18h au Monument aux Morts.

MARDI 19 JUIN // CONSEIL MUNICIPAL à 19h à la salle du Conseil à la Mairie.

SAMEDI 23 JUIN // FÊTE ANNUELLE du Village des Plateaux. (voir p. 19)

DIMANCHE 24 JUIN // L'AMAP FÊTE SES 10 ANS, journée festive à la Maison de Cadouin et à la plaine des sports avec plein d'animations de 9h à 18h. (voir p. 18)

DIMANCHE 24 JUIN // JOURNÉE COUTURE, SCRAPBOOKING ET CARTERIE, organisée par Finger Muppets de 10h à 18h à la Maison des associations. (voir p. 14)

VENDEDI 29 JUIN // KERMESSE des écoles de Pompignac à 18h30 à la salle des fêtes. (voir p. 9)

SAMEDI 30 JUIN // SOIRÉE DE CLÔTURE DE L'ESPACE CITOYEN, à 19h30 à la salle des fêtes. (voir p. 19)

VENDEDI 6 JUILLET // PROJECTION DU FILM «VIVRE À POMPIGNAC», produit par la Mairie et réalisé par Philippe Muller, à 19h à la salle des fêtes suivie d'un pot de l'amitié (voir p. 6-7)

MERCREDI 30 MAI	20h30	LUNA
Drame d'Elsa Diringer avec Laëtitia Clément, Rod Paradot, Lyna Khoudri		
MERCREDI 6 JUIN	20h30	EVERYBODY KNOWS (VOST)
Thriller d'Asghar Farhadi avec Penélope Cruz, Javier Bardem, Ricardo Darin		
LUNDI 11 JUIN	14h30	LA FÊTE DES MÈRES
Comédie dramatique de Marie-Castille Mention-Schaar avec Audrey Fleurot, Clotilde Courau, Olivia Côte, Nicole Garcia, Carmen Maura, Vincent Deudienne		
MERCREDI 13 JUIN	20h30	EN GUERRE
Drame de Stéphane Brizé avec Vincent Lindon, Mélanie Rover		
MERCREDI 20 JUIN	20h30	PLAIRE, AIMER ET COURIR VITE
Comédie dramatique de Christophe Honoré avec Vincent Lacoste, Pierre Deladonchamps, Denis Podalydès		
LUNDI 25 JUIN	14h30	GUEULE D'ANGE
Drame de Vanessa Filho avec Marion Cotillard, Ayline Aksoy-Etaix, Alban Lenoir		
MERCREDI 27 JUIN	20h30	L'EXTRAORDINAIRE VOYAGE DU FAKIR
Comédie de Ken Scott avec Dhanush, Erin Moriarty, Gérard Jugnot		
MERCREDI 4 JUIL.	20h30	BÉCASSINE
Comédie de Bruno Podalydès avec Emeline Bayart, Michel Vuillermoz, Karin Viard		



Le bus communal propose des transports pour 2 € chaque mercredi matin et vous amène faire vos courses les 6, 13 et 27 juin au **Marché de Créon** et au **Leclerc St Eulalie** le 20 juin.
Le départ a lieu à 9h05 depuis la place de l'Entre-Deux-Mers.

